

Déposé le : 20 octobre 2010.

No : CAPERN-037

Secrétaire : STÉPHANIE BOUTIN

Montréal 

**Commission de l'agriculture, des pêcheries,
de l'énergie et des ressources naturelles**

**Mandat d'initiative concernant
la sécurité des approvisionnements
en produits pétroliers**

Mémoire de la Ville de Montréal

**présenté par monsieur Richard Deschamps
responsable du développement économique,
des infrastructures et de la voirie**

Québec, 20 octobre 2010

Présentation du représentant de la Ville de Montréal

Monsieur Richard Deschamps est membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, responsable du développement économique, des infrastructures et de la voirie.

M. Deschamps a représenté la Ville de Montréal au sein du groupe de mobilisation des partenaires socio-économiques de l'Est de Montréal. Il a également participé au comité de survie constitué autour de l'Honorable Michael Fortier dans le but de favoriser l'achat de la raffinerie Shell de l'Est de Montréal par un nouvel opérateur.

Résumé

La Ville de Montréal tient à faire connaître ses inquiétudes quant aux impacts majeurs que provoquerait la transformation de la raffinerie de Produits Shell Canada de l'Est de Montréal en un terminal pétrolier.

Ces impacts concernent d'abord la sécurité des approvisionnements en produits pétroliers pour les consommateurs du Québec ainsi que des nombreuses entreprises qui constituent la grappe industrielle québécoise de la pétrochimie.

Selon les données de l'étude présentée par E&B Data, la capacité de production réelle ne serait pas capable de répondre immédiatement à la demande advenant la transformation de la raffinerie Shell en terminal pétrolier.

Par ailleurs, il est nécessaire de rendre compte également des enjeux économiques et environnementaux que suscite la possibilité de voir cesser la production de produits pétroliers par la raffinerie Shell de l'Est de Montréal.

La transformation de la raffinerie en terminal entraînerait des pertes d'emplois très importantes, de l'ordre 500 à 800 emplois directs et plus de 2 500 emplois indirects. Non seulement cette perte représente-t-elle un choc économique majeur pour l'économie métropolitaine, mais en plus, toute la grappe industrielle de la pétrochimie québécoise est-elle menacée par la disparition d'un maillon important de la chaîne de production et de valorisation pétrolière.

C'est pourquoi la Ville de Montréal favorise le maintien des opérations de la raffinerie et la sauvegarde des emplois qui y sont reliés.

En outre, les activités de la raffinerie ont inévitablement contaminé les terrains de Shell Canada. Si jamais la raffinerie est transformée en terminal pétrolier, l'entreprise devra mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, toutes les mesures de décontamination et de réhabilitation des sols qui seront jugées nécessaires suite à une étude de caractérisation exhaustive.

La Ville recommande donc :

Que le Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des parcs ne permette pas le changement d'utilisation de la raffinerie Shell de l'Est de Montréal tant qu'il n'a pas approuvé un Plan de réhabilitation des sols (PRE) élaboré à partir d'une étude exhaustive de caractérisation de tous les terrains concernés ;

Que, le cas échéant, la réhabilitation des terrains soit effectuée à mesure que la transformation en terminal libère des terrains ;

Que le Plan de réhabilitation (PRE) comporte un fonds visant à couvrir tous les coûts de réhabilitation et de redéveloppement des terrains de Shell dans le cadre d'un plan d'action économique pour l'Est de Montréal.

Mémoire de la Ville de Montréal aux audiences de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles concernant la sécurité des approvisionnements en produits pétroliers

Présentation

La Ville de Montréal remercie les membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de lui donner l'occasion de faire connaître ses inquiétudes quant aux impacts majeurs que provoquerait la transformation de la raffinerie de Produits Shell Canada de l'Est de Montréal en un terminal pétrolier.

Les activités de raffinerie sont un secteur majeur de l'économie montréalaise. Les deux raffineries en opération, celle de Produits Shell Canada et celle de Suncor, produisent la moitié des produits pétroliers du Québec. Ces produits sont, et seront encore pour longtemps, essentiels au fonctionnement de nos moyens de transport individuels et collectifs ainsi qu'à la production d'une vaste gamme de produits manufacturés. Ces raffineries sont au cœur d'une grappe industrielle des produits pétroliers, pétrochimiques et plastiques qui comptait, en 2006, et seulement sur le territoire de l'Île de Montréal, plus de 5 000 emplois (annexe 1).

En tant que représentants des citoyennes et citoyens de la Ville de Montréal et de toute la Communauté métropolitaine, il nous est apparu de notre devoir d'intervenir auprès de la Commission pour exposer tous les enjeux et tous les risques reliés à la possible cessation des activités de la raffinerie de Produits Shell Canada.

Rappel des événements

En janvier 2010, Produits Shell Canada annonce son intention de transformer sa raffinerie de l'Est de Montréal en un terminal pétrolier. Cette annonce provoque une réaction immédiate de nombreux partenaires économiques et sociaux qui se rappellent trop bien les impacts dévastateurs de la fermeture de quatre raffineries dans l'Est de Montréal au cours des années quatre-vingt.

En 1989, les représentants socio-économiques, politiques et municipaux de l'Est de Montréal avaient mis sur pied le Comité de relance économique et de l'emploi de l'Est de Montréal, le CRÉEEM, avec l'aide des gouvernements. Leur action avait misé en bonne partie sur le maintien et le renforcement du secteur de la pétrochimie et de la plasturgie pour relancer l'économie et l'emploi. Leur effort, malgré un contexte économique très difficile, a porté fruit puisque ce secteur demeure très important dans l'infrastructure industrielle de l'Est et de toute la région métropolitaine. Comme vous l'avez entendu de la voix des porte-parole de E&B Data, les activités du secteur de la pétrochimie reliées aux raffineries de l'est de Montréal représenteraient de 20 à 25% du Produit intérieur brut (PIB) industriel de l'Île de Montréal.

La démarche de prise en charge collective initiée par le CRÉEEM a donné naissance à une pratique de solidarité qui anime toujours les organismes de développement économique local ou communautaire de l'Est de Montréal.

Il était donc normal que toutes ces forces se remobilisent suite à l'annonce de la fermeture de la raffinerie Shell. J'ai eu l'honneur de représenter la Ville de Montréal au sein du groupe de mobilisation des représentants socio-économiques, politiques et municipaux de l'Est de Montréal qui s'est formé à l'initiative de la Société de développement économique Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, la SODEC, dans le but de soutenir les employés de la raffinerie et maintenir la raffinerie en opération.

Lors de la conférence de presse du 21 janvier 2010 à laquelle j'ai participé, les membres du groupe ont rappelé que la fermeture de la raffinerie entraînait des impacts économiques annuels de 200 à 240 millions de dollars, que l'ensemble du Québec en serait affecté, qu'il fallait s'unir pour éviter la perte de quelque 800 emplois directs et quelques milliers d'emplois indirects, sans compter les impacts sur les sous-traitants, les commerçants et les entreprises voisines ou de secteurs connexes.

La priorité était évidemment de préserver les emplois qui sont menacés par la transformation en terminal de la raffinerie de Shell. J'ai d'ailleurs participé à une marche des employés de la raffinerie le 28 mars pour faire ressortir les impacts humains immédiats pour ces centaines de familles qui habitent non seulement l'Est de Montréal mais toute la région métropolitaine.

En fait, 25 % des familles des travailleurs de la raffinerie Shell résident sur le territoire de l'île de Montréal. Ce qui explique, d'ailleurs, la contribution financière de la CMM au comité de survie constitué autour de l'Honorable Michael Fortier dans le but de favoriser l'achat de la raffinerie par un nouvel opérateur.

Dès le départ, il est apparu très clairement que Produits Shell Canada avait pris sa décision de ne plus opérer la raffinerie et c'est pour la maintenir en opération que les principaux partenaires ont décidé de participer au comité de survie. Ce choix stratégique est important parce qu'il repose sur tous les arguments que vous avez entendus ou que vous entendrez dans le cours des audiences de la Commission : l'importance d'assurer la sécurité des approvisionnements en produits pétroliers, le poids majeur de la grappe de la pétrochimie dans l'économie québécoise et l'importance stratégique de la raffinerie Shell dans ce système de production, l'impact très négatif de la perte de milliers d'emplois à forte valeur ajoutée, les enjeux très coûteux de la décontamination des terrains de la raffinerie advenant le changement d'utilisation de raffinerie à terminal.

La sécurité des approvisionnements en produits pétroliers

Commençons par ce qui est le thème central des travaux de la Commission : la sécurité des approvisionnements en produits pétroliers.

Au départ, ce sont les impacts économiques, les pertes d'emplois et l'avenir de la grappe de la pétrochimie qui ont mobilisé les intervenants et l'opinion publique. Nous y reviendrons.

La suite des discussions a permis de s'interroger sur les impacts de la transformation de la raffinerie en terminal sur la sécurité en approvisionnements du Québec en produits pétroliers.

Les données de départ laissaient croire que la transformation de la raffinerie en terminal ne créerait pas de changement radical pour les consommateurs. Au lieu d'être produits par les raffineries de l'Est de Montréal, les produits pétroliers viendraient d'ailleurs, du monde entier, par bateau.

On peut penser que l'important, c'est d'avoir de l'essence dans nos réservoirs d'autos et de maisons, pour le chauffage, et pas tellement de savoir d'où il provient.

Déjà, le pétrole brut nous vient de l'Afrique (Algérie et autres) à **42%**, de la Mer du Nord (Royaume-Uni et Norvège) à **38%**, l'Amérique du Sud (Mexique et Vénézuéla) à **8%** et l'Ouest du Canada à **8%**, selon les données du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune en 2008. Seulement 8% des approvisionnements en pétrole **brut** des raffineries québécoises proviennent du Canada (annexe 2).

Cependant, la perspective de devoir importer non seulement du brut, par pipeline, mais de transporter un quart des produits raffinés consommés au Québec sur le fleuve Saint-Laurent ne peut faire autrement que de soulever quelques craintes.

L'étude menée par E&B Data à la demande du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier, section locale 121, et à laquelle la Ville de Montréal a contribué par le biais du comité de survie, vient mettre en lumière le fait qu'il manquerait 30 000 barils par jours de produits pétroliers advenant la cessation de l'activité de raffinage de Produits Shell Canada dans l'Est de Montréal.

Elle conclut que, sans la production de la raffinerie Shell, « l'approvisionnement local n'est donc satisfait qu'à 71 % (déficit de 29 %) par la production québécoise (219 000 / 309 000) » (on parle ici de *barils par jour*).

À ce jour, aucune indication n'est donnée quant à la façon de combler ce déficit.

Certains pourraient rappeler que l'étude analyse les données de la production réelle des raffineries québécoises et non les données de capacité théorique déclarée par l'industrie. Mais la capacité réelle des entreprises pétrolières québécoises, à savoir Ultramar, Suncor et Shell, est significativement plus faible que la capacité théorique déclarée. Advenant la transformation de la raffinerie Shell en terminal pétrolier, la capacité réelle ne répondra pas à la demande réelle. Selon E&B Data, il sera impossible de réaliser rapidement les transformations nécessaires pour que la capacité théorique se concrétise dans des produits répondant à la demande.

Les impacts de cette situation concernent d'abord la sécurité des approvisionnements en produits pétroliers pour les consommateurs du Québec. Une telle situation de rareté relative conduit presque nécessairement à une fluctuation des prix à la hausse.

Il n'est pas exagéré de penser que tous les États cherchent à atteindre un niveau d'approvisionnement assurant une marge de sécurité suffisante, sinon confortable. L'article 15 de la *Loi sur les produits pétroliers* répond à cette préoccupation en donnant au ministre des Ressources naturelles et de la Faune un pouvoir particulier sur les établissements de production de produits pétroliers.

15. Nul ne peut démolir en tout ou en partie un établissement de fabrication de produits pétroliers sans l'autorisation préalable du ministre et, le cas échéant, aux conditions fixées par ce dernier.

Par ailleurs, en tant que représentant des citoyennes et citoyens de la Ville de Montréal et de la Communauté métropolitaine de Montréal, nous ne pouvons pas nous limiter à ne considérer que les besoins de consommation de produits pétroliers. Il est de notre devoir de rendre compte également des enjeux économiques et environnementaux que suscite la possibilité de cesser la production de produits pétroliers par la raffinerie Shell de l'Est de Montréal.

Les enjeux économiques de la cessation des activités de raffinage de Shell à Montréal

La transformation de la raffinerie en terminal entraînerait des pertes d'emplois très importantes, de l'ordre 500 à 800 emplois directs et plus de 2 500 emplois indirects. Globalement, l'économie métropolitaine subirait une perte évaluée à 240 millions de dollars par année.

Non seulement la perte de tels revenus est-il un choc économique majeur pour l'économie métropolitaine, mais en plus, toute la grappe industrielle de la pétrochimie québécoise est-elle menacée par la disparition d'un maillon important de la chaîne de production et de valorisation pétrolière.

Les raffineries québécoises produisent surtout des essences, du carburant diesel et des mazouts domestiques et lourds pour le chauffage, mais aussi du propane, du butane, du bitume, des huiles et des graisses lubrifiantes, du benzène, du toluène et des xylènes pour la pétrochimie, des solvants et des diluants pour d'autres productions.

Il y a une synergie entre les raffineries et les entreprises pétrochimiques. Les raffineries alimentent les entreprises de la pétrochimie en matières premières et achètent des sous-produits de ces entreprises pour leurs propres besoins techniques.

La raffinerie Suncor joue un rôle important à ce point de vue. Suncor fournit une part plus importante de la grappe industrielle de la pétrochimie. Mais la raffinerie Suncor elle-même serait affectée par la fin des activités de raffinage de Shell parce que ces deux entreprises partagent les coûts du pipeline amenant à Montréal le pétrole brut de Portland. Même en prenant en compte l'entente par laquelle Shell, nous dit-on, continuerait à assumer sa part de frais jusqu'en 2015, il n'en reste pas moins que, dans cinq (5) ans, Suncor se retrouverait dans une position difficile et probablement obligée, au minimum, d'augmenter ses prix. Ce n'est pas ce que l'on appelle une perspective d'avenir.

Selon les analyses du Ministère des Ressources et de la Faune (annexe 3), la position des usines pétrochimiques serait fragilisée par la réduction de l'accès aux produits des raffineries montréalaises entraînant tranquillement l'effondrement ni plus ni moins de la filière pétrochimique aromatique (benzène, toluène, xylène) soit : Cepsa Petresa Canada à Bécancour, Cepsa Interquisa Canada à Montréal-Est, Parachem SEC à Montréal-Est.

Voir s'affaiblir et s'effondrer ce qui est considéré comme une grappe industrielle bien structurée et à haute valeur ajoutée, ce n'est pas non plus une perspective d'avenir. C'est plutôt une perspective inquiétante.

Et encore faut-il prendre en compte les enjeux environnementaux qui sont directement créés par le changement d'utilisation des activités de raffinage de Produits Shell Canada dans l'Est de Montréal.

Les enjeux environnementaux

Les enjeux environnementaux reliés à la contamination des terrains sur lesquels sont installés les infrastructures pétrolières de Produits Shell Canada sont très importants.

Les activités de la raffinerie ont certainement contaminé lourdement les terrains de Shell Canada. La raffinerie est en activité depuis plus de 75 ans. Et les conditions dans lesquelles ces activités ont été encadrées n'étaient pas ce qu'elles sont maintenant.

Les raffineries sont reconnues comme des activités pouvant causer une contamination importante des sols. Les raffineries sont d'ailleurs une activité industrielle ou commerciale appartenant à l'une des catégories désignées par le *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains*.

Tant que la raffinerie est en opération, le statu quo est maintenu. Cependant, selon la *Loi sur la qualité de l'environnement*, quiconque projette de changer l'utilisation d'un terrain où s'est exercée l'activité de raffinerie est tenu, préalablement, de procéder à une étude de caractérisation du terrain. Advenant que cette étude révèle que sont présents dans le terrain des contaminants dont la concentration excède les valeurs limites réglementaires, l'utilisation du terrain ne pourra pas être changée sans l'approbation du gouvernement et plus précisément du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Il revient donc au Ministre de s'assurer que l'entreprise réalise, dans les meilleurs délais, une étude exhaustive de caractérisation de tous les terrains et mette en œuvre toutes les mesures de décontamination et de réhabilitation des sols qui seront jugées nécessaires.

La Ville de Montréal considère que les enjeux environnementaux soulevés par la fermeture de la raffinerie sont déterminants pour l'avenir de l'Est de Montréal. C'est pourquoi nous recommandons au gouvernement du Québec de faire respecter par Produits Shell Canada Ltée et Shell Canada Ltée toutes les obligations de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, notamment celles qui prescrivent de procéder à une caractérisation des sols et de soumettre à l'approbation du ministre un Plan de réhabilitation par le Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et cela avant tout changement d'utilisation des équipements.

À notre point de vue, il est primordial que le gouvernement du Québec prenne toutes les mesures afin de ne pas laisser les terrains en attente de réhabilitation, sans garantie que ces obligations environnementales seront respectées.

La décontamination des terrains dont Shell a pu tirer profit au cours de toutes ces années ne doit pas être laissée à la charge des citoyens et des citoyennes.

Advenant la cessation des activités de raffinerie, le processus de réhabilitation des terrains ne doit pas s'étirer pendant des années et des décennies parce que l'entreprise préférerait procéder à mesure qu'il lui convient de fermer des réservoirs, des installations ou des infrastructures.

Dans le cas où Shell maintiendrait sa décision de changer l'utilisation des terrains en cause, le Ministre sera appelé à approuver le Plan de réhabilitation. Ce plan doit prévoir que tous les espaces qui ne sont pas directement utilisés pour les fins du terminal devraient être réhabilités dans les meilleurs délais et rendus disponibles pour un redéveloppement au bénéfice de toute l'économie québécoise, et cela à mesure que ces espaces sont libérés.

Le cas échéant, la Ville de Montréal recommande que le Ministre exige de Produits Shell Canada Ltée et Shell Canada Ltée que le Plan de réhabilitation comporte la constitution d'un fonds suffisant pour assurer la réhabilitation et le redéveloppement de tous les terrains rendus disponibles.

Cette recommandation vise à ce que toutes les mesures nécessaires soient non seulement identifiées, mais que les ressources financières adéquates soient disponibles afin de redonner à l'Est de Montréal des perspectives et des projets de relance économique qui seront absolument nécessaires pour faire face aux impacts d'une éventuelle fermeture de la raffinerie, impacts en termes d'emplois directs et indirects, en termes de PIB et de structure de la grappe industrielle de la pétrochimie, en termes aussi de redéveloppement urbain et de diversification des activités économiques de l'Est de Montréal.

La Ville de Montréal a participé activement à la mobilisation pour maintenir la raffinerie Shell en opération. Mais nous sommes conscients de la nécessité de diversifier l'économie de l'Est

de Montréal. Nous croyons dans la possibilité de le faire en nous appuyant sur la pétrochimie qui est l'un de ses points forts et en misant sur cet avantage indéniable que constitue la production locale de produits pétroliers qui alimentent toute la grappe industrielle de la pétrochimie.

Mais quoi qu'il arrive, la Ville de Montréal poursuivra avec vigueur ses interventions, avec ses partenaires, pour donner à l'Est de Montréal un plan d'action économique qui met en valeur tous les atouts de ses espaces industriels et qui élargit ses perspectives de développement en misant sur la compétence, le talent et la créativité de ses citoyennes et de ses citoyens.

En conclusion, nous nous adressons aux membres de la Commissions afin qu'ils recommandent au gouvernement de prendre les mesures qui sont à sa disposition dans le but de s'assurer de la réhabilitation des terrains et de leur redéveloppement dans le cadre d'un plan d'action économique résolument tourné vers l'avenir.

Bref, nous recommandons :

Que le Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des parcs ne permette pas le changement d'utilisation de la raffinerie Shell de l'Est de Montréal tant qu'il n'a pas approuvé un Plan de réhabilitation des sols (PRE) élaboré à partir d'une étude exhaustive de caractérisation de tous les terrains concernés ;

Que, le cas échéant, la réhabilitation des terrains soit effectuée à mesure que la transformation en terminal libère des terrains ;

Que le Plan de réhabilitation (PRE) comporte un fonds visant à couvrir tous les coûts de réhabilitation et de redéveloppement des terrains de Shell dans le cadre d'un plan d'action économique pour l'Est de Montréal.

ANNEXES

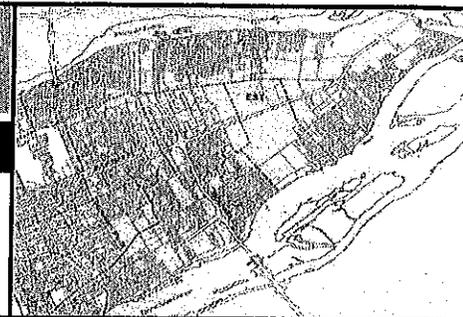
1. Ville de Montréal, Service de mise en valeur du territoire, Division des affaires économiques et institutionnelles : *Profil de quartier ; L'Est de Montréal* ; mars 2010,
2. Tableau « Source et importation de brut au Québec » ; in *L'énergie au Québec*, 2008
3. Ministère des Ressources naturelles et de la faune; *Secteur aval de l'industrie pétrolière québécoise; Approvisionnement et raffinage; Présentation à la Table de concertation de la pétrochimie et du raffinage*, janvier 2010

Profil de quartier

Montréal
en statistiques

L'Est de Montréal

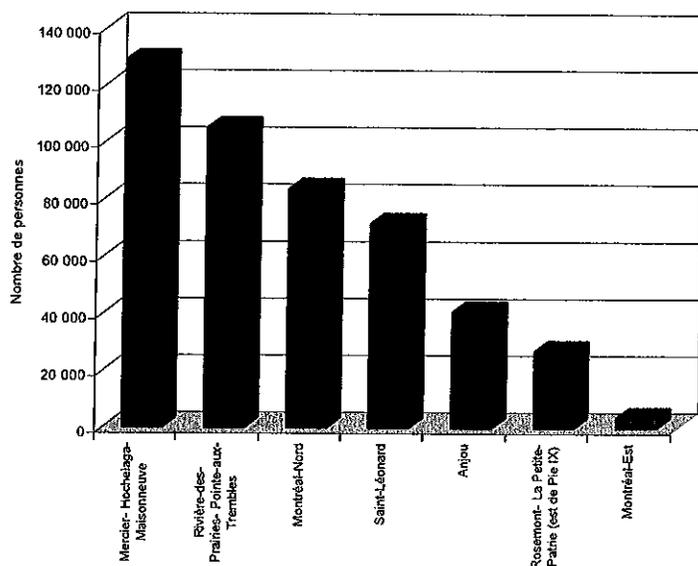
Préparé par la Division des Affaires économiques et institutionnelles
Service de la Mise en valeur du territoire et du patrimoine
Source : Statistique Canada, Recensements de la population 1991, 1996 et 2006
Mars 2010



La population totale

	2006		1991		Variation de la population totale 1991 - 2006
	Population totale	Part dans l'agglomération	Population totale	Part dans l'agglomération	
Agglomération de Montréal	1 854 442	--	1 775 691	--	4,4%
Ville de Montréal	1 620 693	87,4%	1 553 350	87,5%	4,3%
Anjou	40 891	2,2%	37 210	2,1%	9,9%
Mercier- Hochelaga-Maisonneuve	129 110	7,0%	130 589	7,4%	-1,1%
Montréal-Nord	83 911	4,5%	85 516	4,8%	-1,9%
Rivière-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles	105 372	5,7%	94 602	5,3%	11,4%
Rosemont- La Petite-Patrie (est de Pie IX)	27 205	1,5%	27 819	1,6%	-2,2%
Saint-Léonard	71 730	3,9%	73 120	4,1%	-1,9%
Montréal-Est	3 822	0,2%	3 767	0,2%	1,5%
Total Est de Montréal	462 041	24,9%	452 623	25,5%	2,1%

Répartition de la population dans l'Est de Montréal en 2006



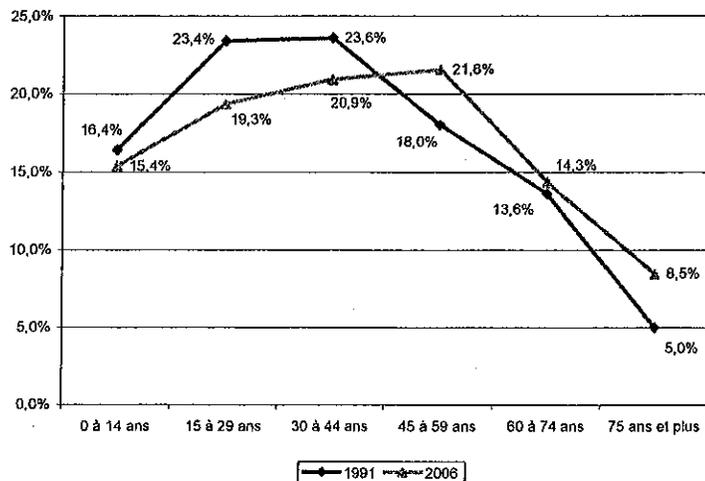
La population dans l'Est de Montréal atteint 462 041 habitants au dernier recensement de la population de Statistique Canada (2006). Il s'agit d'une légère augmentation d'un peu plus de 2 % enregistrée au cours des quinze dernières années, soit depuis 1991. Comparativement, la population de l'agglomération de Montréal ainsi que celle de la ville de Montréal ont crû de plus de 4 % au cours de cette même période.

Trois secteurs dans l'Est ont connu une croissance de leur population entre 1991 et 2006 : Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (11 %), Anjou (10 %) et Montréal-Est (2 %). Les autres secteurs ont vu leur population décroître.

En 2006, la population de l'Est compte pour le quart de la population totale de l'agglomération de Montréal. Ce poids est légèrement inférieur à celui de 1991 qui était d'un demi point de pourcentage plus élevé à 25,5 %.

Avec une population de 129 110 habitants, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve est l'arrondissement le plus peuplé de l'Est de Montréal; il représente 28 % de la population de l'Est. Suivent les arrondissements de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (105 372 habitants et 23 % de la population de l'Est), de Montréal-Nord (83 911 habitants pour 18 %), de Saint-Léonard (71 730 habitants pour 16 %), d'Anjou (40 891 habitants pour 9 %), la partie est de Rosemont-La Petite-Patrie (27 205 habitants pour 6 %) et finalement la ville de Montréal-Est (3 822 habitants pour moins de 1 %).

Les groupes d'âge

Part des groupes d'âge dans la population de l'Est, 1991 - 2006


Au cours de l'intervalle de quinze années compris entre 1991 et 2001, l'Est de Montréal a connu un vieillissement de sa population. En effet, alors que près d'une personne sur deux en 1991 (soit 47 %) était âgée de 15 à 44 ans, ce segment de population ne représente qu'un peu plus de 40 % du total en 2006. Avec une part de 22% de la population en 2006, le groupe des 45 à 59 ans est celui dont le poids est le plus important.

Ce glissement de la courbe de distribution de la population vers une représentation plus importante des personnes âgées de plus de 45 ans n'est pas particulière à l'Est de Montréal. En effet, le vieillissement de la population est généralisé sur l'ensemble du territoire montréalais et de façon encore plus marquée à l'échelle du Québec.

Les ménages

	2006		1991		Variation du nombre de ménages 1991 - 2006
	Nombre total de ménages	Part dans l'agglomération	Nombre total de ménages	Part dans l'agglomération	
Agglomération de Montréal	831 030	--	757 720	--	9,7%
Ville de Montréal	742 735	89,4%	675 020	89,1%	10,0%
Anjou	18 990	2,3%	15 640	2,1%	21,4%
Mercier- Hochelaga-Maisonneuve	62 685	7,5%	57 630	7,6%	8,8%
Montréal-Nord	36 510	4,4%	35 100	4,6%	4,0%
Rivière-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles	40 640	4,9%	32 320	4,3%	25,7%
Rosemont- La Petite-Patrie (est de Pie IX)	14 035	1,7%	13 450	1,8%	4,3%
Saint-Léonard	30 005	3,6%	28 190	3,7%	6,4%
Montréal-Est	1 640	0,2%	1 495	0,2%	9,7%
Total Est de Montréal	204 505	24,8%	183 825	24,3%	11,2%

Le nombre total de ménages privés en 2006 dans l'Est de Montréal est de 204 505 ménages. Il s'agit d'une augmentation de plus de 11 % du nombre de ménages au cours de la période comprise entre 1991 et 2006.

Le nombre total de ménages a crû de manière un peu plus importante dans l'Est comparativement au reste de Montréal. Ainsi, alors que ceux-ci ont augmenté de 10 % dans la ville de Montréal et d'un peu moins de 10 % dans l'agglomération de Montréal, ils se sont accru de 11 % sur le territoire de l'Est.

C'est l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles qui a enregistré la hausse la plus importante du nombre de ménages au cours des dernières années, avec une augmentation de plus de 26 %. Dans l'arrondissement d'Anjou, la hausse du nombre de ménage a par ailleurs atteint plus de 21 %. Les cinq autres secteurs de l'Est ont pour leur part connu une hausse inférieure à la moyenne de 11 % dans l'Est.

Les ménages de personnes seules

	2006		1991		Variation du nombre de ménages de personnes seules, 1991-2006
	Nombre total de ménages de personnes seules	Part dans l'agglomération	Nombre total de ménages de personnes seules	Part dans l'agglomération	
Agglomération de Montréal	317 115	--	255 485	--	24,1%
Ville de Montréal	293 835	35,4%	236 895	31,3%	24,0%
Anjou	6 870	0,8%	4 335	0,6%	58,5%
Mercier- Hochelaga-Maisonneuve	26 470	3,2%	19 920	2,6%	32,9%
Montréal-Nord	13 285	1,6%	10 225	1,3%	29,9%
Rivière-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles	10 620	1,3%	5 395	0,7%	96,8%
Rosemont- La Petite-Patrie (est de Pie IX)	6 660	0,8%	5 700	0,8%	16,8%
Saint-Léonard	8 630	1,0%	6 275	0,8%	37,5%
Montréal-Est	535	0,1%	395	0,1%	35,4%
Total Est de Montréal	73 070	8,8%	52 245	6,9%	39,9%

On dénombre 73 070 ménages composés de personnes seules dans l'Est de Montréal en 2006. Ceux-ci ont subi une hausse de 40 % dans l'Est entre les années 1991 et 2006. Il s'agit d'une croissance passablement plus importante que celle qui a été enregistrée dans l'ensemble du territoire montréalais : en effet, dans la ville de Montréal tout comme dans l'agglomération cette hausse fut de 24 %.

L'augmentation la plus importante du nombre de personnes habitant seules au cours de la période 1991-2006 a été relevée dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles. On comptait, dans cet arrondissement en 1991, 5 395 ménages composés de personnes seules. Ce nombre a presque doublé et est passé à 10 620 en 2006, soit une hausse de près de 97 %. L'arrondissement qui a connu la seconde variation la plus importante est Anjou, avec une croissance de 59 % des personnes seules.

Cette augmentation relative du nombre de ménages d'une personne explique en partie la faible hausse de la population totale (un peu plus de 2 %) malgré la croissance du nombre total de ménages (atteignant un peu plus de 11 %) entre 1991 et 2006.

L'immigration

	2006		1996		Variation du nombre d'immigrants, 1996-2006
	Nombre total d'immigrants	Part dans l'agglomération	Nombre total d'immigrants	Part dans l'agglomération	
Agglomération de Montréal	558 250	--	462 680	--	20,7%
Ville de Montréal	488 080	87,4%	399 645	86,4%	22,1%
Anjou	9 445	1,7%	5 740	1,2%	64,5%
Mercier- Hochelaga-Maisonneuve	19 340	3,5%	13 245	2,9%	46,0%
Montréal-Nord	26 925	4,8%	18 420	4,0%	46,2%
Rivière-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles	20 830	3,7%	16 780	3,6%	24,1%
Rosemont- La Petite-Patrie (est de Pie IX)	6 090	1,1%	3 660	0,8%	66,4%
Saint-Léonard	29 570	5,3%	25 250	5,5%	17,1%
Montréal-Est	260	0,0%	90	0,0%	188,9%
Total Est de Montréal	112 460	20,1%	83 185	18,0%	35,2%

Le nombre total de personnes nées à l'extérieur du pays est passé de 83 185 personnes en 1996 dans le territoire de l'Est de Montréal à 112 460 personnes en 2006. Il s'agit d'une hausse de plus de 35 % en dix ans. À Montréal, cette hausse s'est révélée passablement inférieure, étant de 22 % dans la ville de Montréal et de 21 % dans l'agglomération de Montréal. Presque tous les secteurs de l'Est ont enregistré des hausses du nombre d'immigrants dépassant 40 % au cours de cette décade.

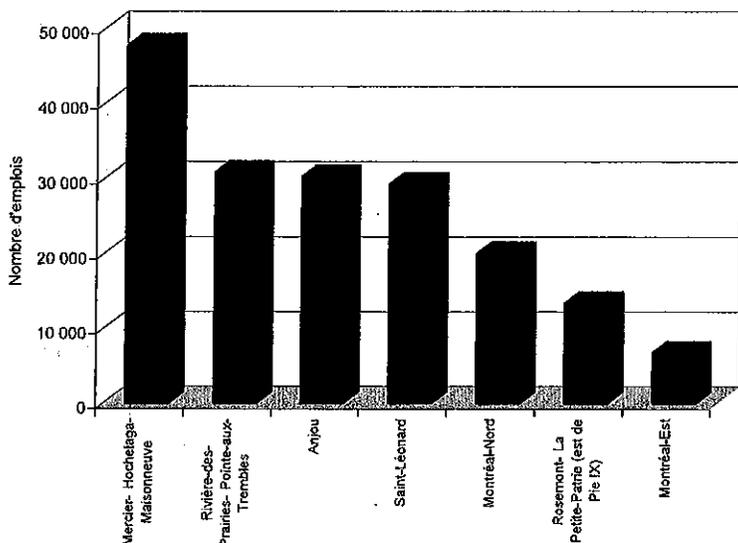
L'emploi

	2006		1996		Variation du nombre d'emplois 1996-2006
	Nombre total d'emplois	Part dans l'agglomération	Nombre total d'emplois	Part dans l'agglomération	
Agglomération de Montréal	1 145 595	--	1 017 000	--	12,6%
Ville de Montréal	985 455	86,0%	880 400	86,6%	11,9%
Anjou	30 270	2,6%	23 555	2,3%	28,5%
Mercier- Hochelaga-Maisonneuve	47 695	4,2%	44 300	4,4%	7,7%
Montréal-Nord	20 055	1,8%	19 590	1,9%	2,4%
Rivière-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles	30 845	2,7%	25 585	2,5%	20,8%
Rosemont- La Petite-Patrie (est de Pie IX)	13 415	1,2%	12 370	1,2%	8,4%
Saint-Léonard	29 265	2,6%	24 935	2,5%	17,4%
Montréal-Est	6 780	0,6%	4 945	0,5%	37,1%
Total Est de Montréal	178 325	15,6%	155 280	15,3%	14,8%

En 2006, selon les données de Statistique Canada, on dénombre 178 325 emplois dans les entreprises de l'Est de Montréal. Le nombre total d'emplois a crû de 15 % dans l'Est au cours des dix années comprises entre 1996 et 2006. Les hausses importantes en termes relatifs ont été senties à Montréal-Est (37 %), ainsi que dans les arrondissements d'Anjou (29 %), de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles (21 %) et de Saint-Léonard (17 %).

L'emploi dans l'Est de Montréal compte pour 16 % de l'emploi total de l'agglomération de Montréal. Ce poids est resté plus ou moins inchangé au cours des dix dernières années, en ne variant que de quelques dixièmes de points de pourcentage.

Répartition des emplois dans l'Est de Montréal en 2006



C'est dans l'arrondissement Mercier—Hochelaga-Maisonneuve que l'on dénombre le plus grand nombre d'emplois dans l'Est de Montréal. En 2006, cet arrondissement compte en effet 47 695 emplois, soit plus du quart (27 %) des emplois de l'Est. Trois arrondissements accueillent autour de 30 000 emplois chacun (équivalant à 17 % chacun du total des emplois de l'Est): les arrondissements de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, Anjou et Saint-Léonard. Les 20 000 emplois de Montréal-Nord comptent pour 11 % du total d'emplois dans l'Est. Finalement, dans la portion à l'est de Pie IX de l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie, on retrouve 13 415 emplois et dans la ville de Montréal-Est, 6 780 emplois en 2006.

Selon la Liste des industries et commerces (LIC) de l'île de Montréal, on trouve, parmi les principaux établissements qui fournissent des emplois dans l'Est :

- dans le secteur de la fabrication : Mabe, Christie Brown Viau, Ganotec, Xstrata Cuivre Canada, Worldcolor et Produits Shell Canada
- dans les secteur de la distribution et du transport : Sobeys Québec inc., Société des alcools du Québec, Coca-Cola, Bœuf Mérite Division Métro-Richelieu, Hanesbrand, UAP et Transport Thibodeau
- dans les secteurs des services : Hôpital Maisonneuve-Rosemont, Hôpital Louis-H.-Lafontaine, Hôpital Rivière-des-Prairies, Sécurité Kolossal, Services ménagers Roy et Cegep Maisonneuve

La structure économique

	2006		1996		Variation du nombre d'emplois 1996 - 2006	
	Nombre d'emplois	Part dans le total	Nombre d'emplois	Part dans le total	Nombre	%
Secteur primaire	475	0,3%	535	0,3%	-60	-11,2%
Construction	6 335	3,6%	5 225	3,4%	1 110	21,2%
Fabrication	34 860	19,5%	36 480	23,5%	-1 620	-4,4%
Fabrication d'aliments	4 850	2,7%	4 180	2,7%	670	16,0%
Fabrication de boissons et de produits du tabac	455	0,3%	410	0,3%	45	11,0%
Usines de textiles	520	0,3%	475	0,3%	45	9,5%
Usines de produits textiles	440	0,2%	2 785	1,8%	-2 345	-84,2%
Fabrication de vêtements	2 220	1,2%	2 855	1,8%	-635	-22,2%
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	365	0,2%	425	0,3%	-60	-14,1%
Fabrication de produits en bois	405	0,2%	405	0,3%	0	0,0%
Fabrication du papier	1 650	0,9%	1 375	0,9%	275	20,0%
Impression et activités connexes de soutien	3 245	1,8%	3 650	2,4%	-405	-11,1%
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	815	0,5%	1 175	0,8%	-360	-30,6%
Fabrication de produits chimiques	1 910	1,1%	1 630	1,0%	280	17,2%
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	2 395	1,3%	2 145	1,4%	250	11,7%
Fabrication de produits minéraux non métalliques	1 040	0,6%	1 025	0,7%	15	1,5%
Première transformation des métaux	1 415	0,8%	1 900	1,2%	-485	-25,5%
Fabrication de produits métalliques	3 285	1,8%	3 600	2,3%	-335	-9,3%
Fabrication de machines	1 730	1,0%	835	0,5%	895	107,2%
Fabrication de matériel électrique, électronique et informatique	2 215	1,2%	1 590	1,0%	625	39,3%
Fabrication de matériel de transport	1 770	1,0%	1 175	0,8%	595	50,6%
Fabrication de meubles et de produits connexes	2 725	1,5%	2 740	1,8%	-15	-0,5%
Activités diverses de fabrication	1 270	0,7%	1 880	1,2%	-610	-32,4%
Commerce de gros	12 775	7,2%	11 160	7,2%	1 615	14,5%
Commerce de détail	25 415	14,3%	23 520	15,1%	1 895	8,1%
Transport et entreposage	6 720	3,8%	4 650	3,0%	2 070	44,5%
Finance, assurances et services immobiliers	8 460	4,7%	6 875	4,4%	1 585	23,1%
Services professionnels, scientifiques, techniques et services aux entreprises	13 475	7,6%	7 145	4,6%	6 330	88,6%
Services d'enseignement	10 060	5,6%	8 055	5,2%	2 005	24,9%
Soins de santé et assistance sociale	27 840	15,6%	23 980	15,4%	3 860	16,1%
Hébergement et services de restauration	8 075	4,5%	7 635	4,9%	440	5,8%
Autres services	15 140	8,5%	12 505	8,1%	2 635	21,1%
Administrations publiques	8 120	4,6%	6 945	4,5%	1 175	16,9%
TOTAL	178 325	100%	155 280	100%	23 045	14,8%

En 2006, les 178 325 emplois de l'Est de Montréal se concentraient dans trois grands secteurs d'activité : la fabrication, avec 34 860 emplois (le cinquième des emplois de l'Est), les soins de santé et d'assistance sociale, avec 27 840 emplois (16 % des emplois de l'Est) et le commerce de détail, avec 25 415 emplois (14 % de l'emploi dans l'Est). Les autres secteurs importants employant plus de 10 000 travailleurs sont les autres services (15 140 emplois pour 9 % de l'emploi), les services professionnels, scientifiques, techniques et les services aux entreprises (13 475 emplois pour 8 % de l'emploi), le commerce de gros (12 775 emplois pour 7 % de l'emploi) et les services d'enseignement (10 060 emplois pour 6 % de l'emploi).

De 1996 à 2006, la croissance importante en termes d'emploi s'est surtout fait sentir dans le secteur des services professionnels, scientifiques, techniques et les services aux entreprises : ce secteur a connu une hausse de 6 330 emplois, passant de 7 635 emplois en 1996 à 13 475 emplois en 2006. Les soins de santé et d'assistance sociale ont pour leur part crû de 3 860 emplois (une hausse de 16 %), les autres services ont vu leurs effectifs se gonfler de 2 635 emplois (21 % de plus en 2006 qu'en 1996) et le secteur du transport et de l'entreposage a fait le plein de 2 070 emplois (une hausse de 46 % en dix ans). Le secteur de la fabrication a quant à lui perdu 1 620 travailleurs; ce résultat net de pertes est principalement dû aux 2 345 emplois perdus dans la fabrication de produits textiles. Ces changements importants dans la structure de l'emploi de l'Est de Montréal entre 1996 et 2006 illustrent la diversification industrielle qui s'est amorcée dans cette partie de l'agglomération de Montréal.

Finalement, au cours de cette décennie, on relève aussi une augmentation sensible du secteur de la fabrication de produits chimiques (17 %) et de la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (12 %) accompagnée par contre d'une perte de 31 % des emplois dans le secteur de la fabrication de produits du pétrole et du charbon.

Annexe 2

SOURCE ET IMPORTATION DE BRUT EN 2007		
	Volume en milliers de barils	%
Afrique (Algérie et autres)	65 946	41,8
Mer du Nord (Royaume-Uni et Norvège)	60 241	38,1
Amérique (Mexique et Vénézuéla)	13 144	8,3
Est du Canada	12 509	7,9
Autres	6 110	3,9
Moyen-Orient	0	0
TOTAL	157 950	100,0

Source : L'Énergie au Québec, édition 2008

Secteur aval de l'industrie pétrolière québécoise

Approvisionnement et raffinage

Présentation à la Table de concertation
de la pétrochimie et du raffinage

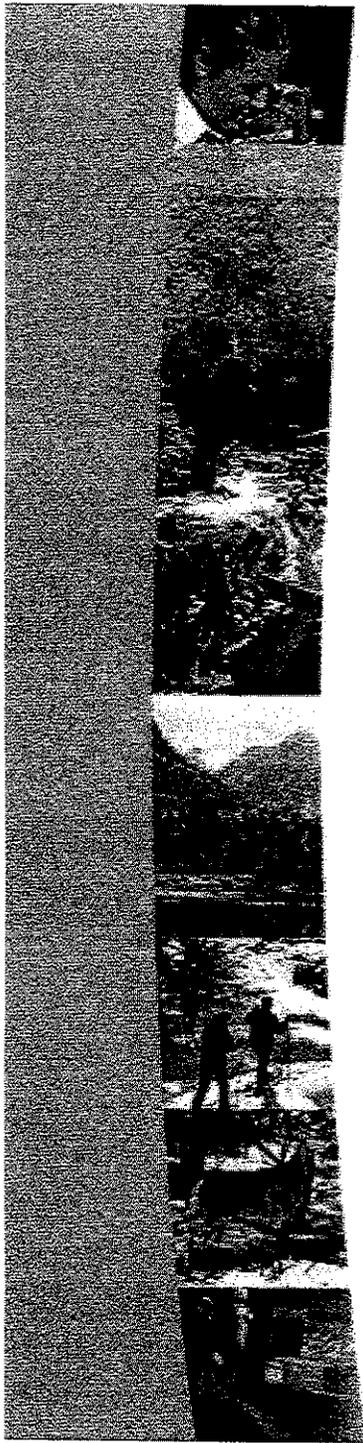
Janvier 2010

*Ressources naturelles
et Faune*

Québec 



une passion
grandeur
nature



L'APPROVISIONNEMENT EN PÉTROLE BRUT ET EN PRODUITS PÉTROLIERS

*Ressources naturelles
et Faune*

Québec 

APPROVISIONNEMENT EN PÉTROLE BRUT

- Le transport du brut vers les raffineries québécoises
 - ✓ Le Québec dépend presque totalement du marché international pour ses approvisionnements en pétrole

SOURCE ET IMPORTATION DE BRUT EN 2007		
	Volume en milliers de barils	%
Afrique (Algérie et autres)	65 946	41,8
Mer du Nord (Royaume-Uni et Norvège)	60 241	38,1
Amérique (Mexique et Vénézuéla)	13 144	8,3
Est du Canada	12 509	7,9
Autres	6 110	3,9
Moyen-Orient	0	0
TOTAL	157 950	100,0

Source : L'Énergie au Québec, édition 2008

Ressources naturelles
et Faune

Québec 

APPROVISIONNEMENT EN PÉTROLE BRUT

- Le transport du brut vers les raffineries québécoises
 - ✓ La raffinerie située à Lévis (Ultramar) est approvisionnée directement par les navires pétroliers remontant le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec (48 % du volume total importé en 2007)
 - ✓ La capacité de transport de brut pour importation jusqu'à Montréal est réduite à cause du tirant d'eau restreint entre Québec et Montréal. Elle n'est à peu près pas utilisée parce qu'elle serait trop coûteuse
 - ✓ Alimentation des raffineries montréalaises via les installations de Pipe-Line Montréal Ltée. Livraison au port de Portland (Maine); transport par oléoduc jusqu'à Montréal. Deux conduites et une capacité totale de 525 000 B/J
 - ✓ Une partie du volume de brut de Portland est aussi pompée jusqu'à Sarnia via l'oléoduc numéro 9

*Ressources naturelles
et Faune*

Québec 

APPROVISIONNEMENT EN PÉTROLE BRUT ET EN PRODUITS PÉTROLIERS - TRANSPORT PAR OLÉODUC ET PRODUCTODUC

- Infrastructures; Pipelines

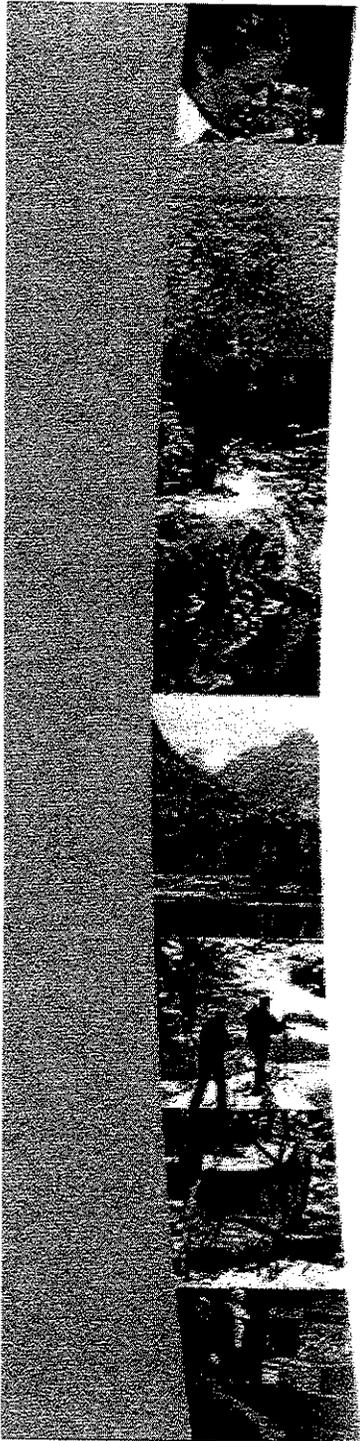
- ✓ 2 pipelines et un à l'étude

- Pipeline Portland-Montréal : 525 000 B/D (brut)
- Pipeline Trans-Nord : 132 000 B/D (produits pétroliers)
- Le projet de pipeline d'Ultramar entre Lévis et Montréal-Est, pour le transport de produits pétroliers, est encore à l'état de projet. Des étapes d'approbation sont encore requises pour que le projet Pipeline Saint-Laurent soit réalisé

*Ressources naturelles
et Faune*

Québec 

LE RAFFINAGE



*Ressources naturelles
et Faune*

Québec 

APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PÉTROLIERS

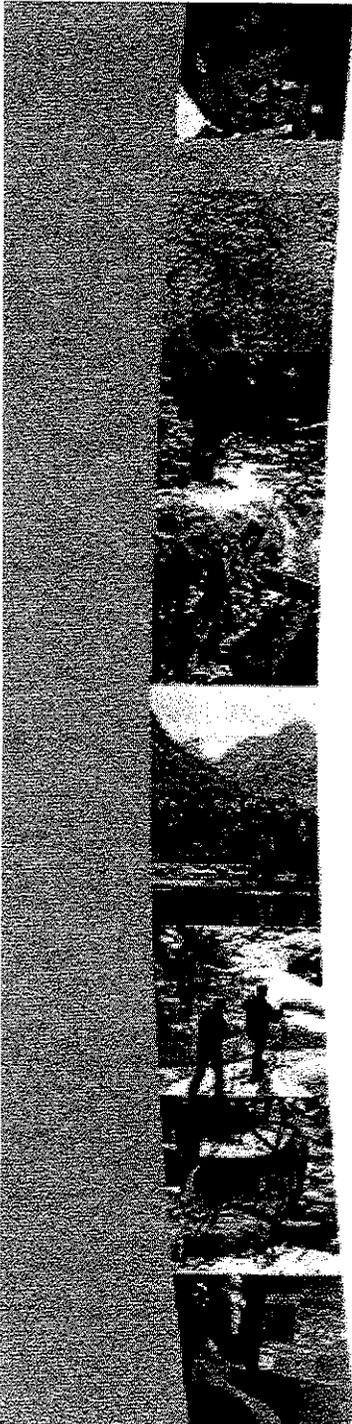
- Le raffinage
 - ✓ Capacité totale de raffinage au Québec de 528 750 B/J à la fin de 2008, soit 25,5 % de la capacité totale du Canada
 - ✓ Trois raffineries majeures en opération au Québec
 - Shell (130 000 B/J) et Petro-Canada (133 750 B/J) à Montréal
 - Ultramar (265 000 B/J depuis le printemps 2008) à Lévis
 - ✓ Taux d'utilisation de la capacité de raffinage de 91,4 % en 2007... beaucoup plus bas présentement

*Ressources naturelles
et Faune*

Québec 

ÉVOLUTION DE LA COMPLEXITÉ DES RAFFINERIES

- Toutes les raffineries sont différentes
 - ✓ Chaque raffinerie a été conçue à l'origine pour répondre à un marché et avec une diète spécifique
 - ✓ Les raffineries ont ensuite évolué pour répondre aux exigences du marché en regard des normes de produits, aux normes environnementales et à la disponibilité des bruts
- Les bruts disponibles sur le marché sont de plus en plus lourds et sulfureux



APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PÉTROLIERS

- ✓ Globalement, les raffineries québécoises produisent surtout des essences, du carburant diesel et des mazouts domestiques et lourds pour le chauffage, mais aussi du propane, du butane, du bitume, des huiles et des graisses lubrifiantes, du benzène, du toluène et des xylènes pour la pétrochimie, des solvants et des diluants, notamment
- ✓ Il y a synergie entre les raffineries et les industries pétrochimiques; alimentation de la pétrochimie en matière première et absorption de ses sous-produits par les raffineurs

*Ressources naturelles
et Faune*

Québec 

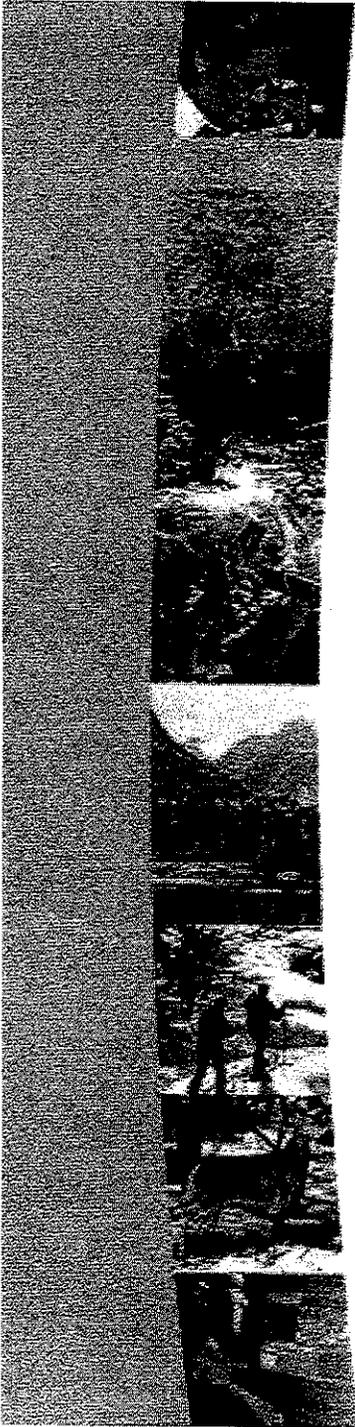
APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PÉTROLIERS

PRINCIPALES INFRASTRUCTURES

- ✓ 3 raffineries
- ✓ 2 pipelines
- ✓ 5 compagnies majeures
- ✓ 1 400 indépendants
- ✓ 1 importateur indépendant (Norcan à Montréal)
- ✓ 3 parcs de stockage pour importations et mélanges (Canterm à Montréal et Québec et IMTT à Québec)
- ✓ 6 dépôts primaires
- ✓ 200 distributeurs
- ✓ 3 452 stations-service (40 000 à 200 000 litres chacune)
- ✓ 500 stations avec génératrice

Ressources naturelles
et Faune

Québec 

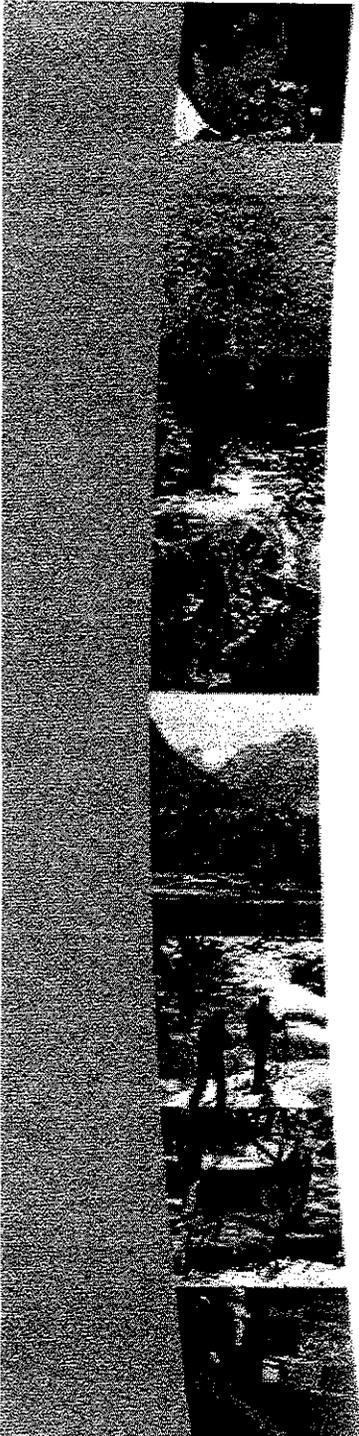


APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PÉTROLIERS

- La distribution des carburants et combustibles
 - ✓ Produits acheminés directement des terminaux des raffineries et de l'importateur Norcan vers les consommateurs
 - ou
 - ✓ Stockés d'abord dans des dépôts primaires (Esso, Petro-Canada à Rimouski, Ultramar à Montréal), des dépôts intermédiaires, notamment ceux de CanTerm et IMTT et d'autres avant d'être livrés aux clients

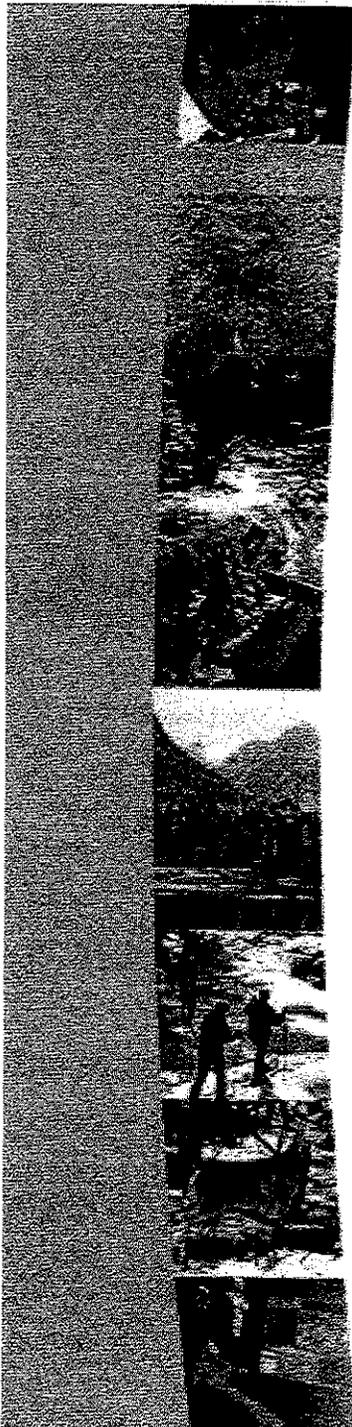
Ressources naturelles
et Faune

Québec 



ENJEUX ET PROBLÉMATIQUES

- On assiste de plus en plus à la disparition de dépôts sur le territoire québécois, ce qui nécessite un système de distribution « juste à temps » efficace
- Le Québec profite d'une position géographique stratégique lui permettant d'importer et d'exporter des produits pétroliers, et ce, à meilleur coût que dans bien d'autres régions



ENJEUX ET PROBLÉMATIQUES (SUITE ET FIN)

- Des investissements importants devront encore être consentis par les raffineries pour répondre aux exigences en matière de GES (WCI, 2020)
- La rentabilité des raffineries sera affectée à terme par une utilisation accrue des biocarburants et l'accroissement des mesures d'efficacité énergétique
- À travers le monde, on assiste à une fermeture de raffineries (petites ou moyennes) dans les marchés établis et à l'ouverture de nouvelles raffineries de très grande capacité en Asie et au Moyen-Orient